

Déconstruire les préjugés envers les réfugiés et les migrants : le cas de la France

Nonna Mayer

► To cite this version:

Nonna Mayer. Déconstruire les préjugés envers les réfugiés et les migrants : le cas de la France. Éducation permanente, Arcueil : Éducation permanente, 2016, pp.41 - 46. hal-02186341

HAL Id: hal-02186341

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02186341>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nonna Mayer

Centre d'études européennes de Sciences Po-CNRS

Déconstruire les préjugés envers les réfugiés et les migrants : le cas de la France

Plus d'un million de réfugiés et de migrants ont fui leur pays d'origine en direction du continent européen en 2015, et des milliers y ont perdu la vie. Face à cette crise sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, un durcissement général des opinions publiques était à craindre. Mais d'un pays à l'autre, les réactions varient. Ainsi la France a reçu six fois moins de demandeurs d'asile que l'Allemagne¹, mais l'opinion y est beaucoup moins favorable à leur accueil², et très clivée. Pour explorer ce paradoxe, on peut s'appuyer sur le sondage annuel sur le racisme commandé par la Commission nationale consultative des droits de l'homme³.

L'enquête 2015, reportée à janvier 2016 suite aux attentats du 13 novembre, comporte deux questions relatives à la perception des réfugiés et des migrants. La première offre le choix entre deux opinions argumentées, l'une favorable, l'autre hostile à l'accueil des réfugiés: « *La France a décidé d'accueillir 30.000 personnes sur deux ans pour participer à l'effort européen d'accueil des réfugiés. Au sujet de ces réfugiés, de laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche : C'est un devoir pour la France d'accueillir les réfugiés des pays en guerre /La France ne doit pas accueillir ces réfugiés car il faut avant tout aider les personnes qui n'arrivent pas à se loger et à vivre décemment en France* ». Une minorité non négligeable (41%) penche pour le devoir d'accueil. Mais la réponse négative, donnant priorité aux Français défavorisés sur les réfugiés, est majoritaire (54%).

Pour tester la cohérence de ces opinions, d'autres formulations de la question ont été essayées. L'échantillon est découpé de manière aléatoire, en quatre sous échantillons de taille égale. Chacun se voit proposer une version légèrement différente de la question, panachant la manière de qualifier les arrivants (réfugiés ou migrants) et leur pays d'origine (Syrie et Irak ou Afrique): « *Aujourd'hui, un grand nombre de migrants (réfugiés) venant de Syrie et d'Irak (d'Afrique) arrivent en France. Vous pensez que la France doit les accueillir ? Devrait les accueillir mais la situation actuelle du pays ne le permet pas ? N'a pas à les accueillir ?* » (Tableau 1). Les réponses montrent que les Syriens et les Irakiens, sans doute plus souvent perçus comme venant de zones de guerre, sont mieux acceptés que les Africains (30% de réponses favorables à leur accueil) quelle que soit la manière de les qualifier. Tandis que les Africains migrants sont plus mal acceptés que les réfugiés (21% contre 24% de réponses favorables). Mais ces nuances ne changent pas fondamentalement l'orientation des réponses. Une majorité de l'échantillon réitère son accord sur le principe de l'accueil, tout en estimant que la situation ne permet pas de le mettre en oeuvre, dans des proportions qui vont de la moitié dans le cas des réfugiés et migrants d'Irak et de Syrie, à 58% pour les réfugiés d'Afrique et 62% pour les migrants de ce pays (tableau 1).

¹ Le nombre de primo demandeurs d'asile en France était de 50 750 en 2015 (+20% en un an), contre 440 800 en Allemagne (+ 155%) soit respectivement 1053 et 5441 pour un million d'habitants (Eurostat, 4 Mars 2015 : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203842/3-04032016-AP-FR.pdf/078f4e14-8bb7-45d2-bdbf-8bb3881270b2>).

² 72% des Allemands contre 56% des Français jugent que « C'est le devoir de notre pays que d'accueillir des migrants qui fuient la guerre et la misère » et 70% (vs 40%) sont favorables à ce que les migrants soient répartis dans les différents pays d'Europe, dont le leur (Sondage IFOP/Fondation Jean Jaurès, 8-10 mars 2016 (http://www.ifop.com/media/poll/3343-1-study_file.pdf)).

³ Enquête Ipsos en face à face sur un échantillon de 1015 personnes représentatif de la population de métropole, 14-16 janvier 2016 (<http://www.cncdh.fr/fr/publications/rapport-annuel-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>).

Tableau 1. *Opinions sur l'accueil des personnes selon la manière de les définir et leur pays d'origine (%)*

	Réfugiés de Syrie et Irak	Migrants de Syrie et Irak	Réfugiés d'Afrique	Migrants d'Afrique
La France doit les accueillir	30	30	24	21
Devrait les accueillir mais la situation actuelle du pays ne le permet pas	49	50	58	62
N'a pas à les accueillir	20	18	16	15
Ne sait pas	1	2	2	2

Sondage Ipsos/CNCDH 2016

Ces moyennes masquent toutefois des variations importantes d'un individu à l'autre, reflétant leurs caractéristiques socio économiques, culturelles et politiques.

Si l'on s'en tient à la première question, le refus ou l'acceptation des réfugiés dépend d'abord de la situation économique, objective et subjective, des personnes interrogées. Les moins favorables aux réfugiés sont les répondants qui ont le plus grand mal déjà à s'en sortir, venant de milieux défavorisés, à bas revenus. La proportion prônant l'accueil passe de 28% dans les catégories populaires (ouvriers, employés) à 57% dans les catégories moyennes et supérieures, et de 24% chez les répondants qui expriment fortement le sentiment de « vivre moins bien qu'il y a quelques années », à 67% chez ceux qui n'ont pas du tout cette impression.

La culture religieuse et politique joue également. Les musulmans, par solidarité avec des réfugiés qui partagent le plus souvent leur religion, se montrent particulièrement accueillants (64% d'opinions favorables, 23 points de pourcentage au dessus de la moyenne de l'échantillon). Chez les catholiques, les pratiquants réguliers, les mieux intégrés à la communauté, les plus informés des demandes répétées du pape François d'accueillir des migrants, y sont plus favorables que les pratiquants occasionnels (45% contre 35%). Quant aux valeurs universalistes et égalitaires portées par la gauche, elles prédisposent à l'acceptation des réfugiés. Tandis qu'à l'autre pôle du champ politique la proximité avec le Front national, le parti de la « préférence nationale », le plus hostile aux réfugiés et aux migrants, va de pair avec le refus quasi unanime de les accueillir. La proportion des opinions favorables passe de 12% chez les personnes qui se situent à l'extrémité droite de l'échelle gauche droite à 68% chez celles qui se placent à l'extrême gauche, et de 4% chez les sympathisants du Front national à 75% chez ceux de la gauche non socialiste (Front de gauche, partis trotskistes).

Le rapport aux réfugiés reflète plus encore le degré global d'ouverture à la diversité. L'ethnocentrisme est l'attitude qui consiste à valoriser son groupe d'appartenance et à rejeter les autres. A partir de dix questions sur la perception des étrangers, des juifs, des musulmans, des immigrés, l'enquête permet de construire une échelle d'ethnocentrisme et de classer les personnes interrogées selon leurs scores sur cette échelle, de zéro chez celles qui ne donnent jamais la réponse intolérante, à dix quand elles la donnent toujours. L'acceptation des réfugiés est d'autant plus forte que les scores sur l'échelle sont faibles, passant de 6% à 84% selon que la personne est très ethnocentriste ou pas du tout.

Ces facteurs explicatifs sont à l'évidence très corrélés entre eux. L'insécurité économique nourrit le ressentiment anti-immigrés qui lui-même est une condition nécessaire au vote pour le Front national. Une analyse de régression logistique permet d'estimer la probabilité d'être favorable à l'accueil des réfugiés toutes choses égales par ailleurs, en prenant en compte simultanément les effets de l'âge, du genre, du diplôme, du revenu, de la pratique religieuse, du placement sur l'échelle gauche droite et du niveau d'ethnocentrisme. Une fois contrôlé l'effet de toutes ces variables, le genre, la religion et le diplôme n'ont pas d'impact significatif. L'âge ne joue que faiblement, les tranches d'âge intermédiaires, celles des actifs, se montrant moins accueillantes. Le niveau d'ethnocentrisme est de loin le facteur le plus prédictif, suivi par l'orientation politique et le revenu du foyer⁴.

Autrement dit l'adhésion au principe de l'accueil des réfugiés renvoie à un faisceau de causes, culturelles, politiques et économiques, où l'attitude d'ouverture ou de fermeture aux autres joue un rôle déterminant. Mais cette attitude n'agit pas seule sur la perception des réfugiés. Surtout, son influence dépend aussi de la manière dont les élites politiques cadrent l'événement, selon qu'elles jouent sur la peur du nombre des réfugiés et de l'infiltration terroriste comme le fait la présidente du Front national, ou qu'elles prônent des valeurs de solidarité et d'entraide, comme la chancelière Angela Merkel en Allemagne. L'exemple vient d'en haut. Dans un contexte marqué par les nouveaux attentats de Nice et de Bavière, et par la proximité de l'élection présidentielle de 2017, il est à craindre que la voix intolérante de Marine le Pen porte plus fort que celle d'une gauche en déliquescence, que les candidats à la primaire de la droite fassent de la surenchère sur cet enjeu et que les opinions se durcissent encore.

⁴ Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale, « L'impact des attentats de 2015 sur l'opinion », dans CNCDH, *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie 2015* Paris, La Documentation française, p. 359-360.